

ROYAUME DU MAROC



## **Avis d'appel d'offres ouvert n° TAC\_AO\_10\_21**

### **CONSTRUCTION ET MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU POSTE SOURCE 225/22 KV A TAC « REGION DE MELLOUSSA »**

La société Tanger Automotive city (TAC) lance un appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux de construction d'un poste source. Le marché objet du présent appel d'offres porte essentiellement sur la réalisation et la mise en service des installations suivantes :

- Un nouveau poste source 225/22 KV à la zone franche Tanger Automotive City (TAC).
- Extension du poste ONEE 400/225 KV de Melloussa par :
  - Rajout de deux départs 225kV avec extension des JdB.
  - Installation d'un ATR 400/225kV avec extension des JdB
- Construction de deux lignes 225KV simple terna en câble Almélec 570mm<sup>2</sup> d'une longueur de 4 km environ chacune entre le poste 400/225kV Melloussa et le futur poste 225/22kV TAC.

Les intéressés devront répondre aux exigences stipulées par le règlement de consultation et avoir les agréments de l'ONEE suivants :

#### **ELE, P225 et L225**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2 200 000 DHS (deux millions deux cent mille dirhams). Le délai d'exécution des travaux est de 12(douze) mois.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre de TMZ, à l'adresse suivante : siège de TMSA, BP 1144, Route de Rabat, Tanger, Maroc (Tél : 05 39 39 62 30). Aussi, le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par courrier électronique pour les entreprises qui le demandent.

Les dossiers de réponse devront parvenir à la même adresse, au plus tard, le mercredi 20 octobre 2021, à 12 heures.

Les plis sont au choix des concurrents, soit : déposés contre récépissé dans les bureaux du maître d'ouvrage; envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité (la date de l'envoi postale fait foi) ; ou remis à travers la plateforme des achats via le lien : <https://portailachats.tangermed.ma/>.

Dans ce dernier cas, le soumissionnaire doit joindre à son dossier de soumission une copie de l'accusé de dépôt du cautionnement provisoire au bureau d'ordre du Maître d'ouvrage avant la date limite de remise des plis. Le délai pour la réception des plis expire à la date et heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour la remise des plis. Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.

**Contact :** [achats.tnz@tangermed.ma](mailto:achats.tnz@tangermed.ma)